



Monsieur Sylvain LAVAL
Président

Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire
Grenobloise
3 rue Malakoff
38000 GRENOBLE

Crolles, le 20 décembre 2023

N/Réf : HB/MB/PH-2023-02449

Objet : Contribution Communauté de Communes le Grésivaudan, projet de transport par câble

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes du Grésivaudan soutient le développement du transport par câble sur le territoire. En effet, le câble apporte des solutions de transport collectif pour répondre à l'impérieux besoin d'alternatives au transport individuel en voiture. Ils permettent de surmonter les obstacles naturels et les contraintes nombreuses de notre territoire (topographies, rivières, autoroutes, voies ferrées). Ces caractéristiques sont communes tant sur le territoire du Grésivaudan que sur celui de la Métropole.

Le développement de l'activité économique, notamment dans le domaine des technologies et de l'innovation, nécessite le renforcement des liens entre les deux grandes polarités du territoire, à savoir la Presqu'île Scientifique à l'entrée Nord-Ouest de la Métropole notamment en créant des connexions avec trois des lignes de tramways du réseau TAG.

Ce projet métropolitain fait écho à ce besoin de renforcement des connexions des différentes polarités du territoire comme la zone "Inovallée" et la zone économique de Crolles/Bernin.

L'amélioration de l'offre de transport en commun et la connexion entre ces pôles sont absolument indispensables. À cet égard, le développement du RER métropolitain, la création de nouvelles lignes de transport en commun dans le cadre du futur réseau 2024 et la transformation en cours de la ligne de bus C1 s'inscrivent pleinement dans cet objectif. Le projet de transport par câble dans le secteur de la Presqu'île y répond également et facilitera la connexion avec les lignes de bus Express qui le relie le Pays Voironnais, la métropole au Grésivaudan.

L'insertion de ces projets dans le futur réseau 2024 de transport unifié entre nos deux territoires, avec une tarification commune, de nouvelles lignes, contribue pleinement à ces objectifs.

Ces projets dépassant les frontières administratives incarnent les objectifs de fondation du SMMAG, connectant les territoires dans une vraie logique de bassin de mobilité.

En complément, ce projet de transport par câble fait écho à la demande de la Communauté de Communes du Grésivaudan de faire étudier par le SMMAG l'éventualité de nouvelles liaisons de transport par câble dans son territoire. Une réflexion est engagée dans le secteur de Crolles/Brignoud afin de desservir depuis la gare de Brignoud, une forte zone d'emplois et d'activités en plein essor, anticipant également l'arrivée du futur RER.

Le développement constant de la recherche et de la production dans le domaine de la micro-électronique, sur notre territoire, est à la pointe au niveau européen grâce aux soutiens apportés par l'État, l'Europe et les collectivités locales. Ce développement ne peut se faire sans un accompagnement parallèle des projets de mobilité pour structurer les déplacements de toutes natures engendrés par ces activités.

C'est la raison pour laquelle le développement de projets de transport par câble, tout comme celui des autres services de mobilité en complémentarité, est pertinent pour anticiper les besoins à venir et structurer les offres alternatives à la voiture individuelle.

C'est pourquoi le Grésivaudan soutien ce projet de liaison par câble sur la Presqu'île de la Métropole.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président de la communauté de
communes Le Grésivaudan**

Henri BAILE

